

# Histoire des bâtiments des Écoles de Fraize

Sans doute aussi vieille que les civilisations, l'école, ou ce qui lui en tenait lieu, était à l'origine réservée aux puissants, aux prêtres et à la noblesse, mais rapidement, dès la fin du Moyen-Âge, elle se développa et s'ouvrit au peuple, tout du moins à sa part qui avait du temps et pouvait payer. Les plus riches avaient des précepteurs et évitaient ainsi la promiscuité dans les écoles.

À Fraize, il est fait mention, dès 1654 (mais il se peut que la Guerre de Trente Ans ait effacé des traces plus anciennes), de Claude Vanon, mestre d'eschole à Fraisse (Victor Lalevée, Histoire de Fraize et de la Haute-Vallée de la Meurthe). Il note aussi que minable, délabrée, malsaine et malodorante par surcroît, était, en 1788, la maison d'école de la Costelle.... C'est au clergé que revient, sans contredit, le mérite de l'institution de nos premières écoles. Les délibérations communales, nous apprennent que le sieur Blaise Perrotey, curé de Fraize, avait, en 1697, fondé une école franche (gratuite) qu'il entretenait de ses deniers. En fait, elles furent avant tout, jusqu'à la Révolution, des écoles paroissiales. Elles se proposaient un double but : l'éducation religieuse et l'instruction des enfants. (Victor Lalevée, op. cit.).

Comme on voit sur la carte ci dessous, toute l'affaire de l'éducation à Fraize s'est jouée de la rue de La Costelle à ses prolongements ouest, la rue de l'Église d'abord, puis le haut de la rue des Aulnes.

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 0 | Première école de Fraize connue (emplacement approximatif). | 5 | École de Filles Jules Ferry (construite en 1925).         |
| 1 | Maison Jacques (rasée en 1970).                             | 6 | Maison de Sœurs de la Providence (construite en 1892-93). |



Plan d'implantation des divers bâtiments d'écoles

- |    |  |   |  |
|----|--|---|--|
| 2  | Vicariat (emplacement 1705-1925).  | 7 | École Maternelle Pauline Kergomard (1920 ?).           |
| 3  | École Primaire et Primaire Supérieure (1805 ? à 1982).                     | 8 | École St-Joseph dite École Libre (construite en 1934). |
| 4  | École de Garçons Chassard et Faivre (construite vers 1900).                | 9 | Collège d'Enseignement Général (construit vers 1960).  |
| 10 | Collège d'Enseignement Secondaire de la Haute-Meurthe (construit en 1976). |   |  |

Jusqu'en 1772, il n'y avait eu à Fraize qu'une seule école 0. Elle était mixte, mais tout porte à croire que peu de filles la fréquentaient. Elle se tenait dans une maison du début de la rue de la Costelle qui était devenue, en 1812, propriété d'un certain Jean-Baptiste Chaxel. On n'en a pas d'image.

Un local de la maison Jacques 1, les anciens disaient Djâqué, a été utilisé quelques années, de 1770 à la Révolution, par Anne-Marie Michel, religieuse de la congrégation de la Providence de Portieux. Elle y faisait classe aux filles. Cette maison fut rasée en 1970 pour cause d'élargissement/alignement de la rue de l'Église, et céda sa place au Monument Aux Morts actuel.

Le Vicariat 2 construit en 1705 rue des Aulnes, était une grosse maison destinée à héberger les vicaires de la paroisse. Il devint *Bien National* à la Révolution et fut acheté par la commune en 1805 pour servir de local communal, de logement pour les Sœurs, et d'école pour les filles. Après la mort de la Sœur directrice de l'école du Vicariat, celle-ci fut laïcisée. Le vieux bâtiment du Vicariat a été rasé en 1925. Une plaque de grès insérée dans le mur actuel de l'école Chassard et Faivre en maintient le souvenir :

ICI ÉTAIT LE VICARIAT.



La petite maison Jacques



## BRÈVE HISTOIRE DES ÉCOLES DE FRAIZE

Un bâtiment d'*Écoles Primaire et Primaire Supérieure* ③, qui fut édifié à une date indéterminée durant le premier Empire, rue des Aulnes, entre l'église et le bâtiment du Vicariat, lui succéda. Il fut doublé en longueur en 1888 puis, après cent ans d'usage toutefois, rasé en 1982. Il comportait un atelier de menuiserie qu'a animé en son temps monsieur *Henri Lalevée*, instituteur et frère de notre historien qui précise dans *Histoire de Fraize* (op. cit.), que :



Le vicariat vu des Aulnes

[en 1855, la commune de Fraize possédait trois maisons d'école :

- L'école Primaire et Primaire Supérieure de garçons, (bâtie au début du 1<sup>er</sup> Empire et rasée en 1982) ;
- L'école primaire de filles, (installée alors dans l'ancien Vicariat démoli en 1925) ;
- L'école mixte de Scarupt, (construite en 1838 et désaffectée en 1981) ;

... 443 élèves, soit environ les 2/3 des enfants d'âge scolaire, les fréquentaient, plus ou moins régulièrement.] ...de préférence quand la culture ne réclamait pas trop de (petits) bras. L'école n'est

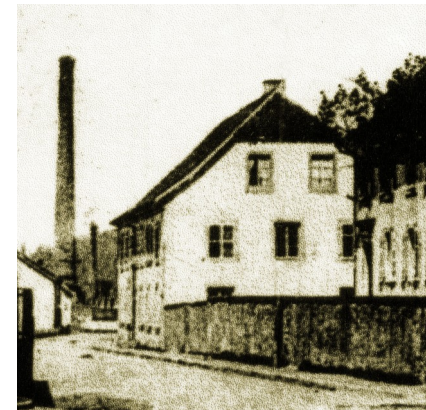
encore ni obligatoire, ni gratuite et il en sera encore ainsi pendant un quart de siècle, jusqu'aux fameuses *lois Jules Ferry de 1882*.



La maison de Sœurs de la Providence

1902 et la maison fut donnée en location au Docteur Hartmann. Peu avant son décès en 1924, Mlle Deloisy a vendu cette maison à la commune. Celle-ci l'a alors échangée contre la maison de la *Garderie des Aulnes* que les *Ets Géliot* avaient construite peu avant, en 1922, et qui devint *École Maternelle* ⑦ laïque. Ainsi, devenue propriété des Géliot, la maison dite des Sœurs (de la Providence de Portieux), deviendra garderie et patronage pour les jeunes filles, jusqu'en 1970 (disparition des Géliot). Aujourd'hui, elle accueille le Centre Médico-Social. Une plaque signalétique rappelle l'origine.

Dans le même temps ont été construites, entre 1900 et 1914, l'école dite des *Garçons* ④ (Chassard et Faivre<sup>1</sup>), derrière le *Vicariat*, et de l'autre côté de la rue, entre 1923 et 1925, l'école dite des *Filles* ⑤ (Jules Ferry), de même allure que l'école de garçons, mais nettement plus longue puisqu'elle mesure 100 mètres de long. Par la suite, en 1934, fut construite l'école confessionnelle *St-Joseph* ⑧ qui accueillit des élèves jusqu'en 1954. Vers 1960 (?), fut ajouté à l'école de filles un bâtiment pour accueillir les classes du *Collège d'Enseignement Général* ⑨, en remplacement des Cours Complémentaires primaires. Enfin en 1976 fut inauguré le *Collège d'Enseignement Secondaire* dit *Collège des Secs Prés* ⑩, toujours en service sous le nom de Collège de la Haute Meurthe.



Le vicariat vu de l'église



Le bâtiment d'École Primaire et Primaire Supérieure



Sœurs de la Providence

1 Du nom de deux de ses instituteurs tués durant la grande guerre.





L'école des Garçons Chassard et Faivre

## À l'École Maternelle

Les toutes premières écoles maternelles s'appelaient *salles d'asile* ou *d'hospitalité* et n'avaient rien de gratuit. À ce titre elle eut à Fraize des épisodes dans la maison Jacques et le Vicariat. Une première loi Jules Ferry de 1881 institua l'*École Maternelle Publique* comme une école gratuite, laïque mais non obligatoire. Les Sœurs de la Providence qui en avaient la charge

furent alors remplacées par des institutrices spécialement formées. Elle occupa dans ces conditions le bâtiment de Garderie construit par les Ets Géliot vers 1920, rapidement acquis par la municipalité, où elle devint l'*École Maternelle* de Fraize. Elle a gardé de cet épisode la lettre *G* (comme Géliot) qui orne le centre de la structure en fer forgé de la verrière. Elle accueillait alors dans ses deux salles les enfants, garçons et filles, de 4 à 5 ans. Elle fut par la suite baptisée *École Maternelle Pauline Kergomard* en mémoire de celle qui institua, à partir de 1879, les écoles maternelles modernes. Ce n'est qu'à partir de 1977 que l'âge d'accueil fut officiellement abaissé de 4 à 3 ans. Le bâtiment 7 de



Les rentrées sont toujours diversement appréciées !

la rue des Aulnes qui n'avait pas cessé depuis les années 20 de recevoir les enfants de 4 et 5 ans eut donc besoin d'une classe supplémentaire, puis de deux, qui furent celles se trouvant, presque en face, à l'extrémité proche du bâtiment Jules Ferry. Les quatre classes étaient organisés en *petits*, *moyens* et *grands*. Aujourd'hui, elle ne compte plus que trois classes dans le bâtiment Jules Ferry, une seule pour les tout petits dans Kergomard, et demain ?



L'école des Filles Jules Ferry



L'école maternelle Pauline Kergomard

## À l'École des Garçons

Paroissiale plutôt que communale, après s'être trouvée d'abord dans une maison du bas de la rue de la Costelle 0 où cohabitaient garçons et filles, elle s'installa, peu après la Révolution, dans la partie Est du nouveau bâtiment affecté aux *Écoles Primaire et Primaire Supérieure* 3. En même temps que la religion, on y enseignait les notions de base : lire, écrire, compter. Elle disparut avec le bâtiment en 1982. La mixité y était prohibée.

Cent ans plus tard, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, fut construite, derrière le Vicariat, une école de garçons moderne 4, baptisée bien plus tard *École Chassard et Faivre* en 1981, du nom de deux de ses instituteurs tués lors de la Grande Guerre de 1914.



Le bâtiment d'École Primaire et Primaire Supérieure

L'âge légal de fin de la scolarisation, de 13 ans, est passé en 1936 à 14 ans, puis à 16 ans en 1959. Les classes de Cours Préparatoire (*CP*), Cours Élémentaires (*CE1* et *CE2*) puis Cours Moyens (*CM1* et *CM2*) constituaient le *Cycle Primaire* qui, sauf redoublement, se terminait à 11 ans. Les élèves, selon leur



## BRÈVE HISTOIRE DES ÉCOLES DE FRAIZE

orientation, intégraient ensuite le *Cycle Primaire Supérieur*, dans les classes de Fin d'Études (objectif *Certif* en deux ans) ou de Cours Complémentaire (objectif *Certif* puis *Brevet* en 4 ans).

Les classes primaires et secondaires des garçons et filles sont devenues mixtes au début des années 1960, et finirent par être toutes regroupées dans l'école *Jules Ferry*, après une importante rénovation de la partie Est construite pour l'ancien CEG. Le bâtiment de l'école des garçons fut désaffecté en 1992.



La fresque sur le pignon de l'école

Conservant sa cour et son préau, il accueille aujourd'hui des clubs artistiques, le Centre d'Animation Jeunesse et la Classe Musée de l'association *La Costelle*.



Le bâtiment de l'école de Garçons Chassard et Faivre

En septembre 2013, celle-ci a offert à la ville de Fraize une fresque représentant les écoles.

Faisant la part belle au rêve, et mêlant hier à aujourd'hui, cette fresque, réalisée par l'artiste isérois *Patrick Commecy*, décore magnifiquement le pignon Est de l'ex école de garçons et égaie la place de l'église.

## À l'École des Filles

Les premières indications qui la situent l'école de filles et garçons rue de La Costelle ❶ ne donnent pas d'idée du nombre probable restreint de filles concernées. Par la suite, à partir de 1770, elle s'installa dans la *maison Jacques* ❶. Pendant la Révolution, quand les lois sur le clergé eurent fait fuir Curés et Bonnes Sœurs, il semble qu'il n'y ait plus eu d'école pour les filles.



La Classe Musée et son maître

Elle réapparut dans le Vicariat ❷, qu'elle partageait avec la municipalité et l'appartement des Sœurs revenues, puis s'installa pour une centaine d'années dans le nouveau bâtiment d'écoles *Primaire et Primaire Supérieure* ❸. L'école des filles occupait la partie Ouest, à l'opposé des garçons. La cour de récréation à l'arrière était coupée d'un haut mur, concrétisant la séparation des genres. En 1925, ses classes occupèrent la toute nouvelle école de filles ❹, future école *École Jules Ferry* (par décision du conseil municipal en 1981, à l'occasion du centenaire des lois laïques).

Idem pour le *Cycle Primaire Supérieur* avec ses classes de Fin d'Études, de Cours Complémentaires. Les âges légaux de scolarisation étaient aussi de 13, puis 14, puis enfin 16 ans.

## Au Collège de la Haute-Meurthe

La commune de Fraize étant Chef Lieu de Canton, c'est à elle que revenait l'honneur de proposer à tous les enfants des communes du canton, les *classes Primaires Supérieures*. Latitude était toutefois offerte de s'inscrire au Collège à Saint-Dié, Chef-lieu d'Arrondissement, après avoir toutefois passé le redoutable *Concours d'Entrée en 6<sup>ème</sup>*. Il y avait les classes de *Fin d'Études* chargées de mener les élèves jusqu'à leur âge scolaire limite légal, et des classes de *Cours Complémentaires* (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années). Les premières menant éventuellement au *Certificat de fin d'Études Primaires Élémentaires*, les secondes aussi au dit *Certif* en fin de CC 2<sup>ème</sup> année et au *Brevet* en fin de 4<sup>ème</sup> année. Le Brevet fut à la suite *Brevet Élémentaire*,



## BRÈVE HISTOIRE DES ÉCOLES DE FRAIZE

*Brevet d'Études du Premier Cycle du second degré (BEPC) à partir de 1947, Brevet d'Enseignement Général en 1959 et à partir de 1980 Diplôme National du Brevet.*

*L'enseignement Primaire Supérieur a survécu parallèlement aux collèges d'Enseignement Secondaires jusqu'en 1959. Il a d'abord occupé une partie de l'école de garçons, puis une extension de l'école Jules Ferry, construite sous le mandat du maire André Richard entre 1956 et 1971, accueillit le Collège d'Enseignement Général 9.*



Le bâtiment de l'école de Filles Jules Ferry



Le bâtiment du Collège d'Enseignement Général

À partir de 1959, les classes de *Fin d'Études* et *Cours Complémentaires* sont devenues classes

de collège 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. En 1963, on créa les *Classes de Transition*, parallèles aux classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du collège, prévues pour l'accueil de l'excès d'élèves dû au passage de 14 à 16 ans de l'école obligatoire. Véritables voies de garage, on y plaça les élèves quittant le CM2 avec difficulté (auparavant dirigés vers les classes de *Fin d'Études*). À la fin de la 5<sup>ème</sup> de *Transition*, les élèves étaient orientés vers une classe de 4<sup>ème</sup> *Pratique* ou sur la voie du *CAP*, car même pour les bons élèves, rejoindre la 4<sup>ème</sup> normale du collège était quasiment impossible. Ce n'est qu'en 1977 que la *loi Haby*, mettant en place le

*Collège Unique*, fit disparaître les *Classes de Transition*, qui furent toutefois remplacées par des classes à programmes allégés.

Lors du mandat à la mairie de Roger Perrin fut construit, en 1976, le *Collège d'Enseignement Secondaire* 10. Baptisé *Collège de la Haute Meurthe* en 1990, il est toujours en service.

À noter pour finir que CES et CEG, hors la qualification requise des enseignants, sont en fait des synonymes et que, si on les avait parfois nommés *Petit Lycée*, c'est ensuite à Saint-Dié, Gérardmer, ou Épinal que les élèves devaient (et doivent toujours) se rendre pour intégrer la classe de seconde au *Lycée* et se préparer à passer le *Baccalauréat*, mais ça, c'est une autre histoire...



Le bâtiment du Collège d'Enseignement Secondaire aussi appelé Collège de la Haute Meurthe

## À l'École de Scarupt

Depuis bien avant la Révolution, les habitants de Scarupt, soucieux de l'éducation des enfants, avaient embauché des maîtres d'école qui officiaient dans des conditions précaires. fut construite en 1838, puis agrandie en 1880, sur des plans de Jean-Baptiste Haxaire.



Le bâtiment de l'école de Scarupt

Parmi tous les instituteurs et institutrices qui s'y dévouèrent, on doit noter, de 1970 à 1972, *Jeannine Renard* qui participe depuis longtemps à la vie de notre Association, et Eugène Mathis qui y fit en 1884 un remplacement. Sa classe, comme le montre une photo d'époque comptait alors 58 gamins.

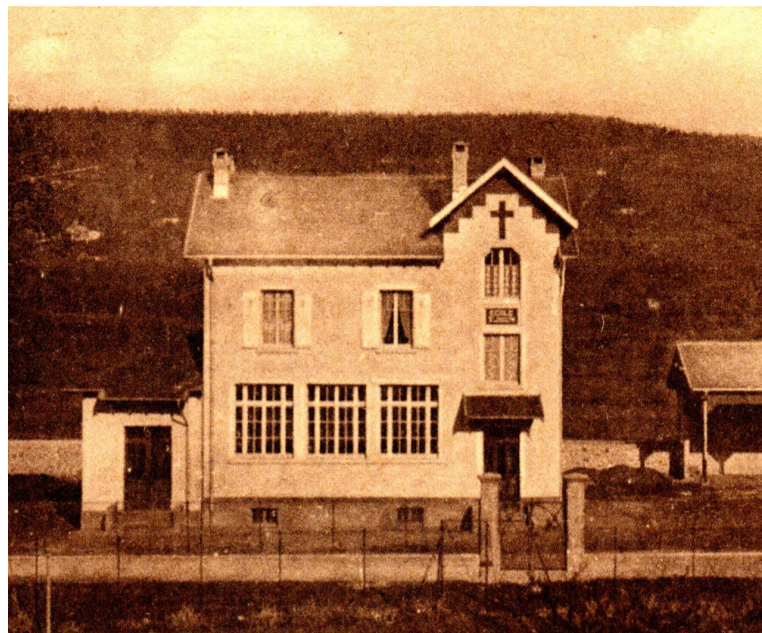
Le peuplement très dense de la haute vallée de Scarupt vers 1900 explique l'importance de la population scolaire. Les enfants descendaient là des Poncez, de la Capitaine, du Rond-Chaxel, du Bouxerand voire du Rossberg. Un lieu-dit Les Baraques, où vivaient, comme son nom le laisse supposer, de pauvres paysans, envoyait lui aussi son lot d'écoliers. Les classes garçons et filles étaient surchargées et en 1907, on n'y comptait pas moins de 54 garçons et 48 filles.



Une cloche appelait les enfants à venir en classe. La première, installée en 1848, trop légère, avait dû être remplacée en 1874 par celle que l'on peut encore voir aujourd'hui dans son clocheton.

Victime du dépeuplement dû à l'exode rural, elle fut définitivement fermée en 1981, alors que monsieur Toussaint, son dernier instituteur, dirigeait une classe unique composée de moins de 15 élèves de tous âges.

## À l'École St-Joseph (dite aussi l'École Libre)



Le bâtiment de l'école St-Joseph

C'est une loi de 1850 qui avait imaginé d'appeler *Écoles Libres* les écoles primaires ou secondaires fondées et entretenues par des particuliers ou des associations, en général confessionnelles. Rappelons que les lois Jules Ferry avaient à peine plus de 50 ans et que les lois de 1904 et 1905, en officialisant la *Séparation de l'Église et de l'État*, supprimaient l'enseignement confessionnel à l'école publique. On oppose alors *l'école de Dieu* à *l'école du diable*.

Construite en pierre de granite de Scarupt, en 1934, à l'idée du curé de l'époque *Léon Petitjean*, financée principalement par des dons anonymes, une souscription locale et diverses offrandes, elle occupait le long du chemin du Giron, au numéro 14, un terrain offert par madame *Lorin*. Elle avait coûté en tout 175.000 Fr, et était de fait propriété de l'Évêché.

Louis Turba a d'abord dirigé l'unique salle de classe puis, par la suite, le nombre des enfants devenant trop important, on en a ajouté une seconde, dirigée par Mlle Delpuech. Louis Turba, grenoblois d'origine, avait découvert Fraize en 1914, en y arrivant avec le vaillant 28<sup>ème</sup> BCA. Il combattit au *Violu* et à la *Tête des Faux* où il fut grièvement blessé et évacué sur Fraize. Après la guerre, et resté en relation avec Fraize dont il avait épousé l'une des filles, il enseigna d'abord à Lyon puis dans le département de la Loire, tout en étant, dès le début, partie prenante au projet de création d'une école d'enseignement confessionnel à Fraize.

L'école St-Joseph a ouvert ses portes dès octobre 1934 avec 40 élèves de tous les âges jusqu'à 14 ans. Elle a mené certains jusqu'à leur *Certificat d'Études*.

Hors de l'Éducation Nationale gratuite, l'accès en était payant au prix de 5 Fr pour premier enfant, 2,5 Fr pour le second le cas échéant, tandis que les suivants avaient accès gratuit. Le curé Petitjean, dont les propres études supérieures avaient été payées par un bienfaiteur, s'était engagé à donner l'argent voulu aux familles nécessiteuses.

Vingt ans plus tard, lors de sa fermeture définitive en 1954, l'école St-Joseph ne comptait plus que 16 élèves.

Devenu vacant, le bâtiment sous le nom de *Maison St-Joseph* accueillit des sections de Louveteaux (garçons) et de Jeannettes (filles), puis un foyer de jeunesse : les *Grillons* et les réunions de la *Jeune France*, association sportive et patriotique. La maison de la rue de l'Église appartenait aux Ets Géliot. Après la fermeture définitive de ceux-ci en 1970, et la vente de leurs actifs, les Sœurs de la Providence qui ne pouvaient plus y habiter, trouvèrent dès lors domicile dans la maison St-Joseph où elles organisaient, entre-autres, des kermesses annuelles.

L'histoire de l'école St-Joseph se termina après 1990 lorsque bâtiments et terrain furent vendus à un artisan qui y exerça jusqu'en 2015 la profession de plombier.



Eugène Mathis et sa classe à Scarupt en 1884

## Références :

Si vous cherchez plus de détails, consultez par exemple :

- Pour Fraize, l'incontournable Victor Lalevée, *Histoire de Fraize et de la Haute-Vallée de la Meurthe* chez René Fleurent, Éditeur - Fraize -1957.
- Pour l'éducation en France, Internet est très riche, mais j'ai trouvé particulièrement intéressant *Les grandes lignes de l'évolution des institutions scolaires au XX<sup>ème</sup> siècle* de Julien Grenet.